Montant de la cotisation
2015 - 2016

L'adhésion concerne les personnes majeures possédant un diplôme dans les métiers du bois (CAP Minimum) ou ayant des connaissances suffisantes évaluées avant l'admission.

Le montant de la cotisation est de 144 euros.
Ceci représente 12 euros par mois.

Des conditions particulières existent pour l'adhésion de couples ou de nouveaux adhérents qui ne seraient pas satisfaits.

La cotisation est valable du premier novembre au 30 octobre de l'année suivante.

Pour les personnes n'ayant pas suffisamment de connaissances, des formations seront mises en place.
Une information sera donnée ultérieurement en fonction du nombre de personnes concernées.

Le Bureau de l'association

Président : Bernard CHANAL
Vice- Président : Julien BARJON
Trésorier : Jean-Paul MASSARD
Trésorier adjoint : Roland CHARRA
Secrétaire : Jean Jacques PEYVEL

Association La Toupie Bassoise

Lieu-dit la Gare
43210 Bas en Basset
06 47 14 37 58
06 01 93 14 10
latoupiebassoise@orange.fr

Les activités de l'association La Toupie Bassoise sont possibles grâce au soutien de la mairie de Bas en Basset

Livret d'informations 2015 – 2016

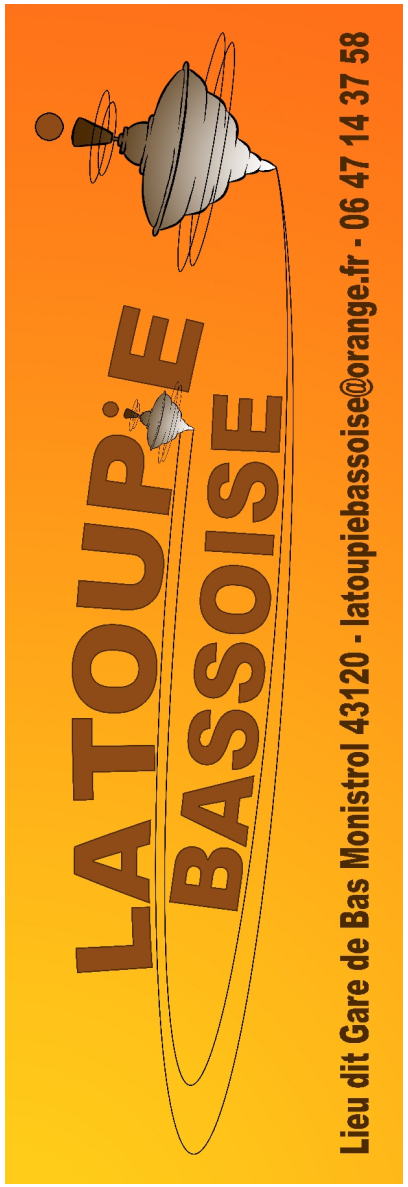

Le mot du Président

Il y a maintenant deux ans que l'association le Bois de Monistrol sur Loire a souhaité créer et gérer un atelier associatif disposant de matériels pour travailler le bois.
Cet atelier permettra à des adhérents de réaliser des objets pour eux-même qui ne doivent faire l'objet d'aucun commerce ni profit. Ils restent à disposition de l'adhérent à des fin strictement domestique et privé.
Des professionnels ou des amateurs avertis seront à leur disposition, ainsi que d'autres adhérents pour leur prodiguer tous les conseils nécessaires à la réalisation de leurs ouvrages.

Cet état d'esprit qui anime le bureau de l'association doit emporter votre adhésion.

Nous souhaitons rester fidèles au principes associatifs dont les valeurs fortes sont :
Entraide et partage du savoir
Respect des biens et des locaux
Participer à la pérennisation de l'association.

En souhaitant vous joindre à nous, vous refusez d'être un simple consommateur mais devenez à part entière un acteur du projet.
La Toupie Bassoise existe mais ne pourra perdurer que grâce à vous.

Ce livret a été réalisé pour vous présenter l'association et vous donner envie de vous joindre à nous.

La Toupie Bassoise en quelques chiffres

Date de création : 2015
Surface des locaux : 100 m2
Ouverture de l'atelier 7 jours sur 7
De 8 heures à 20 heures
Une seule restriction, pour des questions de sécurité l'utilisation de l'atelier ne peut se faire que si au moins deux personnes sont présentes dans l'atelier.

Le Parc machines

Une déligneuse scie à format
Une dégauchisseuse 260 mm
Une rabo-dégauchisseuse 310 mm
Une toupie
Deux scies à ruban
Une scie circulaire d'atelier
Une scie radiale
Une mortaiseuse à bédane
Deux tours à bois
Trois défonceuses
Une ponceuse à bande
Une ponceuse orbitale
Une scie circulaire
Une scie sauteuse
Deux établis de montage
Un aspirateur à copeaux

Chaque adhérent doit apporter ses outils à main personnels. Un vestiaire sera proposé pour faciliter son travail.

De même aucun des outils mis à disposition ne doit quitter l'atelier.

Mode d'emploi de La Toupie Bassoise

Un adhérent de La Toupie Bassoise est un acteur de son association et non un consommateur.

Etre adhérent de La Toupie Bassoise vous permet d'avoir accès à des machines pour réaliser des objets et bois diversifiés.
Le parc machines s'étendra en fonction de vos souhaits et des possibilités financières de l'association.
La participation de tous via la cotisation permettra d'équiper l'atelier et vous permettra d'utiliser ces matériels.

Si vous débutez n'hésitez pas à demander conseil soit pour votre projet soit pour l'utilisation des machines. Le but de l'association est un partage de connaissances pour vous éviter de faire des « bêtises », gâcher du bois ou vous mettre en danger.

Si vous êtes un « boiseux » confirmé, partagez votre expérience quitte a perdre un peu de temps mais c'est le but de l'association.

De plus l'association proposera des moments de convivialité et des moments collectifs de nettoyage entre autres. Ces périodes font partie de la vie de l'association et vous devez vous engager à y participer au mieux.

Enfin, vous ne serez pas le seul à utiliser l'atelier. Avant votre départ, regroupez vos travaux en cours, nettoyez les machines et matériels utilisés, rangez l'électroportatif et les outils utilisés.
Gérez le chauffage le cas échéant